

500CATEGORIEL 2024 – EVOLUTION DES OP

CORPS/EMPLOI CONCERNE

Officiers de ports (25 OP)

OBJECTIF DE LA MESURE

La mesure a pour objectif une revalorisation indemnitaire des officiers de ports en lien avec la grille et les socles communs des corps de catégorie A au RIFSEEP avec 4 groupes de fonctions (grille des AAE).

Pour rappel, une mesure de revalorisation a été réalisée en 2022 pour les OP en lien avec les évolutions assurées pour les AAE dans le cadre de la mesure de convergence interministérielle.

DETAIL DE LA MESURE

Proposition - Alignement sur le socle des AAE en SD (projet 2024) avec changement de la grille des OP

Le groupe 1 des OP est divisé en deux sous-groupes 1.1 et 1.2 et les socles sont alignés respectivement sur les socles 2023 des sous-groupes 2.1 et 2.2 des AAE en SD. Le groupe 2 des OP reste aligné sur le groupe 3 des AAE.

12 OP seraient augmentés pour un montant moyen de 2 220 € par OP.

Les fonctions placées en G1.1 seraient celles éligibles à l'emploi fonctionnel ou sur grade de CPHC.

GF	DDI	GRADE	Proposition Socle 2024	
G1,1	- Commandant de port de Bayonne, Brest, Caen-Ouistreham, Calais, Sète et Mayotte (arrêté liste du 15 mai 2021 - MERK2107905A sauf Bastia) - Chef du service des capitaineries de la Direction de la mer et du littoral	CPHC	G2,1 des AAE	24 200 €
		CPC		22 200 €
		CP1		20 300 €
		CP2		15 700 €
G1,2	- Commandant de port hors G1,1 - Adjoint des officiers de ports occupant des fonctions en G1,1 - Chargé de projet/mission à forte exposition	CPHC	G2,2 des AAE	20 800 €
		CPC		19 300 €
		CP1		19 300 €
		CP2		15 600 €
G2	- Autres fonctions d'officiers de port	CPHC	G3 des AAE	18 300 €
		CPC		18 300 €
		CP1		18 300 €
		CP2		13 700 €

En accompagnement, compte tenu des sujétions rencontrées par certains ports, les compléments sont ajustés :

Port	Montant
Port de Calais	4 500 € maintien
Chef du service des capitaineries à la DMLC	3 000 € (création)
Port de Mayotte	3 000 € (augmentation de 2 000 €)
Port de Saint-Pierre et Miquelon	1 500 € (augmentation de 500 €)
Autres ports de Corse – Ports de Bayonne, Boulogne, Brest, Caen-Ouistreham, Cherbourg, Dieppe, Lorient, Nice-Villefranche, Port la Nouvelle, Saint-Malo, Sète, Toulon	800 € (création)
Affectation en Corse (cumul avec les autres compléments)	220 € (maintien)

21 OP seraient augmentés pour un montant moyen de 980 € par OP.

Au final, pour l'ensemble des OP, le montant moyen de l'IFSE progresse de 17 720 € à 19 149 € soit + 8%.

Grille actuelle des AAE

GF	DDI	GRADE	SOCLE 2022	PROJET SOCLE 2024
G1,1				
G1,2	- Adjoint au niveau N (Directeur sur emploi DATE)	AAE HC	25 450 €	27 500 €
		CAEDAD	23 250 €	23 800 €
		APAE	22 250 €	21 500 €
		AAE	20 500 €	18 000 €
G2,1	- Chef d'une structure N-1 (ex : service) éligible à un emploi fonctionnel ou à forte exposition	AAE HC		24 200 €
		CAEDAD		22 200 €
		APAE		20 300 €
		AAE		15 700 €
G2,2	- Chef d'une autre structure N-1 - Adjoint au chef de structure N-1 en G2,1 - Chargé de projet/mission à forte exposition	AAE HC	20 800 €	20 800 €
		CAEDAD	18 600 €	19 300 €
		APAE	17 600 €	19 300 €
		AAE	15 600 €	15 600 €
G3	- Adjoint d'un autre chef d'une structure N-1 (ex : mission) - Responsable d'autre structure à forte exposition (ex : unité) - Autres fonctions avec forte expertise (dont autres chargés de mission rattaché au niveau N-1) - Fonctions hors groupe 1 et 2 listées à l'arrêté du 6 janvier 2023 fixant les types d'emplois soumis à une durée minimale ou maximale d'occupation au sein des services du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (NOR TREK2232822A, cf. annexe 10)	AAE HC	15 450 €	18 300 €
		CAEDAD	15 450 €	18 300 €
		APAE	15 450 €	18 300 €
		AAE	13 200 €	13 700 €
G4	- Responsable d'autre structure (ex : unité) - Adjoint d'une autre structure (ex : unité) en G3 - Autres fonctions	AAE HC	14 250 €	17 250 €
		CAEDAD	14 250 €	17 250 €
		APAE	14 250 €	17 250 €
		AAE	12 000 €	13 200 €

Grille actuelle des OP

GF	DDI	GRADE	SOCLE 2022 et 2023
G1	- Commandant de port	CPHC	18 600 €
		CPC	18 600 €
		CP1	17 600 €
		CP2	15 600 €
G2	- Autres fonctions d'officiers de port dont adjoint au commandant	CPHC	15 450 €
		CPC	15 450 €
		CP1	15 450 €
		CP2	13 200 €